

ECOGRAPHITE 0.031*

L'ISOLANT ETE/HIVER:



Toute lame d'air supérieure à 30 mm, apporte à votre habitat :

- L'été de l'air surchauffé, par les parois extérieures (40-50°C pour les murs 60-80°C sous-toitures).
- L'hiver de l'air de température négative refroidissant la paroi intérieure
 - Toute saison elle amplifie les bruits de l'extérieur.

INCONFORT PERMANENT et SURCONSOMMATION ENERGETIQUE

Seul l'isolation par ECOGRAPHITE par sa composition unique: 100 % Carbone spécifique et air, (A+ et sans COSV*) vous apporte à la fois:

- + Absence de risque de pollution de l'air intérieur (pas de fibre, pas de COSV*)
- + Résistance Thermique λ 0.031 selon exigences pour DPE et aides CEE (R sup a 3 en 10cm)

Par sa forme et sa granulométrie continu (1 à 4 mm) assure un empilement optimum réduisant:

- Le débit d'air de 75% derrière votre cloison intérieur.
- Les bruits de l'extérieur de 30 DB.

- + Facilité de mise en œuvre car aucun produit toxique.



ECOGRAPHITE
100% CARBONE
sans COSV



CARACTERISTIQUES DE L'ECOGRAPHITE

THERMIQUE: R=1/31 mm(**Lambda 0,031**) à 18°C PV Ref ISO 8894-2, n°2100307 du 9/4/21 laboratoire accréditation Cofrac N° 1-1483 et Rth sup a 3.7 en 13 cm selon NF EN 12667 PV n° RE0922 FB-02 du 8/9/ 2022 laboratoire accréditation Cofrac n° 1-6565 selon exigences pour DPE et aides CEE selon Annexe 7 de l'arrêté ministériel du 10 décembre 2021, (ACERMI pour les produits exigeant un Avis technique du CSTB ou Laboratoire accrédité COFRAC pour les autres).

ACOUSTIQUE Sur maison individuelle, réduit les bruits extérieurs **jusqu'à 30 dB**, et les bruits aériens et solidiens intérieurs **jusqu'à 58 dB**. (selon le classement des voies et configuration). (attention la cavité doit être saturée en ECOGRAPHITE).

PERSPIRANT: Perméabilité à la vapeur d'eau coefficient μ (μ) = 3 à 5 ou Sd = 0,03 à 0,05 m, (pas besoin de pare-vapeur) et aucun risque de condensation ou de pourrissement de l'isolant.

RESISTANT : au **FEU M1** selon norme NF P92-507 : et Euroclasse B1 S1d0 selon la norme européenne EN 13501-1, à L'**EAU** (aux champignons et moisissures), aux **RONGEURS**, et vieillissement sans COSV* ajouté

DÉPHASAGE : 6 heures en 20 cm d'épaisseur et + si compressé. CHALEUR SPECIFIQUE : 1.450 J/kg. K

CONDITIONNENT sacs de 500 litres (8-9 kg) contrôlés conformément EN 9325, conservation illimitée à l'abri du soleil et rayons UV.

MISE EN ŒUVRE SIMPLE ET RAPIDE :

1 Vérifier : **Electricité aux normes**, isolant conduits de cheminées M0 ; **Boucher** les éventuelles fissures ou éléments disjoints de plus de 3mm.

2 **Remplissage** : (pour l'acoustique bien saturé les cavités)

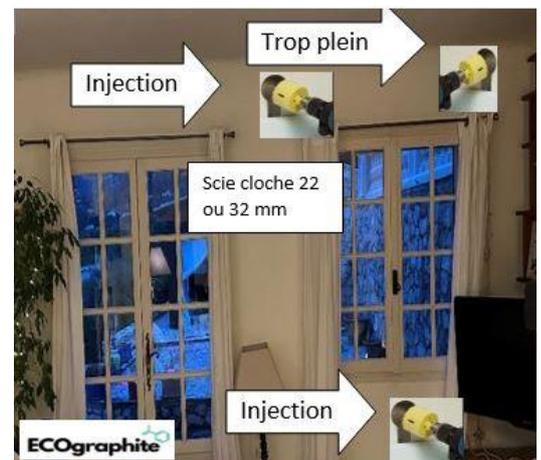
- **Par déversement : verser et recouvrir d'un pare-pluie.**

- **Par Injection : pour chaque cavité percer (scie cloche) : 1 orifice pour l'injection**, a 50 cm du Haut de la cavité et **1 orifice d'évacuation d'air** (qui servira de trop-plein) en haut de la cavité. Injecter l'Ecographite (vitesse de remplissage 2/3 du débit air du compresseur), lorsque les **billes sortent par le trop-plein** obturer avec un Sopalin le trop plein, quelques petites injections encore, et c'est fini.

3 **Reboucher** avec les pastilles de la scie cloche.

4 **REEMPLIR le carnet d'information du logement CIL** conformément à ([Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#))

**C'est terminé CONFORT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE ETE-HIVER
PATRIMOINE VALORISÉ**



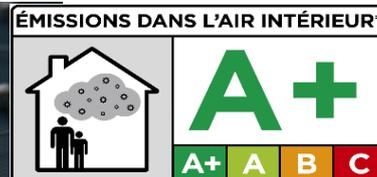
Facture d'énergie
réduite et DPE
amélioré



SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 **APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis**; Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr
www.ecographitesas.com, www.betonleger.ch sept 24

ECOGRAPHITE 0.031*

L'ISOLANT ETE/HIVER:



Ecographite 100% carbone spécifique et air : sans COV* solide, substitut des billes de polystyrène graphité ou non, et autres isolants vrac avec COV Solide* simple d'utilisation et qui ne requiert pas les mesures de protections des voies respiratoire ou d'avis technique du CSTB.

L'absence totale d'émission de gaz toxique été/hiver permet à l'ECOGRAPHITE de répondre aux exigences :

- Du milieu Hospitalier dans des coussins d'allaitement TOXPROOF partout en Europe.
- Des services incendies pour des spectacles ouverts au public, dans toute l'Europe.
- D'HOLCIM, (leader mondial du béton industriel), pour la réduction des gaz à effet de serre de la construction (en Suisse pays où la réglementation sur la qualité de l'air, est la plus exigeante).

Ses performances thermiques sont validées selon les exigences du DPE, et aides CEE, pour les locaux à usage d'habitation.

RÉGLEMENTATION

Conformément aux exigences de la réglementation, le présent document comporte :

1. La fiche d'information technique
2. Les conseils de mises en œuvre pour l'application concernée
3. Les performances thermiques par laboratoire accrédité Cofrac (avec référence normative)
4. Les fiches BAR et BAT (avec référence normative)
5. La déclaration de marquage CE (avec référence normative)
6. La fiche de sécurité de l'Ecographite (avec référence normative)

Ces 6 éléments sont des annexes obligatoires au Cahier d'information Logement (CIL) associé à la facture du produit mentionnant les performances thermique du produit issus d'un laboratoire accrédité Cofrac

Ce CIL ([Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#) obligatoire depuis le 1 er janvier 2023) obligatoires pour tout DPE et en cas de vente de votre bien annexé au contrat de vente.

Un CIL incomplet ou erroné engage la responsabilité du propriétaire.

(*) Pentane du polystyrène graphite ou non, Pesticide, Fongicide, Ignifugeant, sont des (COSV) Composés Organiques Volatils Solides à température laboratoire (donc A+), mais volatils, toxiques et persistants au-delà de 30°C, l'usage de produits contenant des COSV est règlementé car classés 2B par l'OMS comme le Roundup

Car, l'été, les lames d'air peuvent atteindre des températures bien supérieures, (murs de 40-60C) la porosité à l'air des parois intérieurs, et la diffusion de l'air au travers des produits en vrac, (ce qui n'est pas le cas des plaques) de l'extérieur à l'intérieur apporte ces polluants permanents de manière persistante sur les microparticules dans l'air ambiant.

Raison pour laquelle l'usage de produits contenant des COV solides, nécessite les mesures de protection individuelle et collective figurant sur la fiche INRS ED 93: Notamment protection des voies respiratoires, vêtements de protection contre les risques chimiques et AVIS TECHNIQUE du CSTB avec formation spécifique de l'entreprise pour leur sécurité et celle des usagers.

SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis: Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr
www.ecographitesas.com, www.betonleger.ch sept 24

 Marque Déposé Procédé breveté		<h1 style="text-align: center;">Coefficient d'isolation Thermique R ECOGRAPHITE</h1> <h2 style="text-align: center;">selon système normatif</h2>		
<h3>calcul</h3>		<h3>R = épaisseur/lambda</h3>		Pour aides CEE: Rth = R moyen -k*SR $SR = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (R_i - R_{moyen})^2}{(n - 1)}}$
Epaisseur en cm ECOGRAPHITE	Litres/m2	Pour information Ref. EN 12667 et EN 12664 PV Swisspor du 23/11/2020 Lambda 0,029 à 10°C	Ref. ISO 8894-2 PV N°2100307 du 9/4/21 laboratoire accrédité Cofrac n°1-1483 lambda 0,031 à 18°C pour DPE	Réf : NF EN 12667 selon Annexe 7 de l'arrêté du 10 décembre 2021 PV n°RE0922FB-002 du 8 sept 2022 Accréditation Cofrac n°1-6565 exigences aides CEE
3	30	1,03	0,97	0,9
5	50	1,72	1,61	1,5
7	70	2,41	2,26	2,1
9	90	3,10	2,90	2,7
10	100	3,45	3,2	3,0
12	120	4,14	3,9	3,6
13	130	4,48	4,19	3,9
15	150	5,17	4,84	4,5
17	170	5,86	5,48	5,2
19	190	6,55	6,1	5,8
20	200	6,90	6,45	6,1
22	220	7,59	7,1	6,7
23	230	7,93	7,42	7,0
Attention depuis 2022 seules les Performances thermiques issues de laboratoire accrédité Cofrac sont à pris en compte dans le DPE et pour les aides CEE				
Plancher bas et vides sanitaires R ou Rth supérieur à 3				
Murs périphériques R ou Rth sup à 3,7				
Plafond haut rampant sous toiture R ou Rth Sup à 6				
Combles perdus R ou Rth sup à 7				

ECOgraphite
Marque Déposé Procédé breveté

RAPPORT D'ESSAIS THERMIQUES
selon EN 12667 et EN 12664

Date: 23.11.2022
Rapport n°: 206540
Méthode d'essai: ISO 8894-2
Équipement d'essai: appareil de mesure de conductivité thermique Lambda-Meter CP1000
Configuration d'équipement: Procédures homologuées, base chauffée en grille aluminée

Références normatives: Méthode de l'épaisseur selon norme EN 823
Méthode de la couche thermique isolante selon normes ISO 8302 et EN 12667

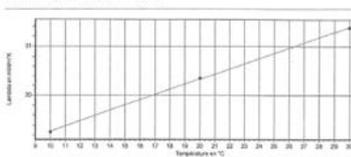
Opérateur: [Signature]

Attestation de l'approvateur: [Signature]

Origine: Production SWISSPOR exclusive pour SAS ECOGRAPHITE activité 2020
Date de fabrication: [Signature]
Produit - Définition: Billes carbone spécifique expansé dans le cadre des directives SAS ECOGRAPHITE
Produit - Description: [Signature]

Préparation et: [Signature]

Enlèvement de la masse durant: le cycle de mesure
Temps d'immersion avant la mesure: [Signature]
Pression sur l'Approvateur lors de la mes: 1000 Pa



Mesure 1 Mesure 2 Mesure 3

Nombre d'essai	0108_202011_0108_2020	0108_2020
Temps d'essai °C	10	30
DR de mesure	10	10
Lambda en mW/m.K	28,27	30,38
R en m²K/W	1,3222	1,2917

Polygone de régression Lambda (K):
y = 0,0118181818181818 * x + 0,8333333333333333
R² = 0,9988888888888889
TC

23.11.2022

ICAR - CM2T
4 Rue Lavallier
54000 Moncel-les-Lunville - France
Tel : 33 (0)3 83 76 39 39 - Fax : 33 (0)3 83 76 39 40
E-Mail : info@icar-cm2t.com - http://www.icar-cm2t.com

RAPPORT D'ESSAI n° 2100307
Document Normatif: ISO 8894-2
Designation de l'échantillon: 20 litres de billes en graphite - ECOGRAPHITE

Essai Réalisé: Conductivité thermique - méthode du fil chaud parallèle
N° ICAR: 206540

V/RM: BPA C. de Vesoué
N/RM: ARC N° 2446

EBPC ECOGRAPHITE CARBONE SAS
Charles DE VEAUCE
N° 4 Verzieux
03140 TARGET
FRANCE

Valeurs expérimentales
Masse volumique apparente géométrique après étuvage à 40°C: 11 kg.m-3

Température	Conductivité thermique	W.m⁻¹.K⁻¹	
		Valeurs mesurées	Moyenne
18	291	0,031	0,031
		0,031	0,031

Essai réalisé le 09/04/2021
Date de réception: 06/04/2021

Moncel, le 09/04/2021
Ce rapport comporte 1 page(n)

Le Responsable des Essais
Alexandre STUPPLER

RAPPORT DE CALCUL
RS10221'B-001

Objet: ECOGRAPHITE BILLES CARBONE
Adresse client: 40 LD VERZIEUX
STAS TARGET
Références clients: OCCIDENTAL
Agence CODESEM: Plancher bas
Code: Calcul de la résistance thermique selon l'Annexe 7 du 08ème arrêté en fonction du nombre d'épaisseurs mesurées
Document(s) de référence: Annexe 7 du 08ème arrêté

Rédigé par: [Signature] Révisé par: [Signature] Approuvé par: [Signature]

Nom: Florent Bouchet Fonction: Technicien Process - PBO
Nom: Nicolas Leclercq Fonction: Directeur Général
Nom: Pierre Bouchet Fonction: Directeur Général

Vue: [Signature] Date: 07/10/2022
Date: 07/10/2022

SYNTHÈSE DES RESULTATS
RS1022FB-001

Le calcul de la résistance thermique selon l'Annexe 7 du 08ème arrêté donne les résultats suivants:

Synthèse des calculs de la résistance thermique	
Épaisseur (mm)	Résistance thermique calculée (m².K/W)
104	3,01
128	3,71
207	6,00
242	7,01

Remarque:
Les calculs de la résistance thermique pour les différentes épaisseurs sont obtenus à partir de l'exploitation des résultats du rapport d'essai de référence RE0922FB-002 du 20 septembre 2022, réalisé par le CODEM sous accréditation COFRAC

SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z adresse commerciale : 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis; Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr www.ecographitesas.com, www.betonleger.ch sept 24

**Fiche BAR 102 (*) de fin chantier conforme aux normes Isolation des murs
façades, et pignons par remplissage des vides d'airs par injection
d'ECOGRAPHITE (*) Conforme aux directives du ministère de la transition Ecologique et
Solidaire du 10 décembre 2021 applicable à partir du 1er mai 22**

La fiche de fin de chantier a pour objectif de matérialiser la quantité d'isolant et que le diagnostiqueur puisse avoir un visuel sur les travaux réalisés.

IDENTIFICATION CHANTIER : Nom.....Prénom : Sté.....
Téléphone :CourrielAdresse du chantier.....
Code postal :

Propriétaire ou Locataire

Chauffage principal : Électricité Combustible

DESCRIPTION TRAVAUX :

-Isolation de murs de façades ou pignons : par soufflage ou injection par déversement
-Nature des produits isolants : Carbone expansé.
Marque et référence commerciale :
ECOGRAPHITE Marquage CE
-Surface isoler :m2
-Code de fabrication sur les sacs :

Présence des marqueurs spécifiques Ecographite
Oui non

- Poids du sac : 6-8 kg
-Entourage Portes fenêtres volets roulants

MISE EN ŒUVRE DE L'ISOLATION :

-Épaisseur d'isolant installée en cm
Coef R selon ISO 8894-2 :
R Selon NF 12667 :
Classe de tassement de l'isolant : S1
-Nombre de sacs de 500 litres utilisé :
Volume correspondant...
-Volume occupé par les portes fenêtres volets roulants :
-Volume réel d'isolant.....
-Étiquette du marquage CE agrafée au présent document (1)
-Étiquette des sacs utilisés agrafée au présent document

-Type de l'éventuelle machine de soufflage :
.....
- Nombre de spots pour prises électriques présents : Référence des capots de protection mis en œuvre :
-Existence d'un espace technique : oui non
-type de contrôle de remplissage opéré.....
.....

INFORMATIONS TRAVAUX RÉALISÉS PAR

Nom entreprise s'il y a lieu :
.....

N° Assurance :

N° RGE..... Date

DATE DU CHANTIER :

NOM ET

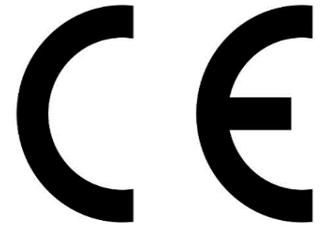
SIGNATURE.....
.....

NOM ET SIGNATURE DU CLIENT
.....

COMMENTAIRES :

.....
.....
.....
.....

MARQUAGE CE DÉCLARATION conforme à la
directive EN 13163 : 2008 Annexe ZA concernant les Matériaux d'isolation thermique
des parois opaques définies par la RE 2020, la loi POPE 2021 en France et SIA en Suisse pour la transition
énergétique



Nom du Produit : ECOGRAPHITE®

ECOGRAPHITE® Contrôle conforme à EU
305/2011 du 9/3/2011, EN 13163/ 2008
et RE 2020, et étiquetage conforme
l'article R. 221-23 du code de
l'environnement du 1/09/2013

- Masse volumique apparente 15-18 g/l ;
- Granulométrie G 1-5 mm, Forme : Polymorphe.
Résistance thermique
- Lambda 0.029 à 0°C , 0.031 à 18°C selon ISO 8894-2 PV n°2100307 du 9/4/21 laboratoire accréditation
Cofrac N° 1-1483 avec R= épaisseur/ Lambda pour calcul DPE
Rth selon NF EN 12667 PV n° RE0922 FB-02 du 8 sept 2022 laboratoire accréditation Cofrac n° 1-6565
Rth = 3 en 10 cm, Rth sup a 3.7 en 13 cm, R sup a 6 en 20 cm et Rth = 7 en 23 cm
Rth valeur retenu pour bénéficier des aides CEE
- Comportement au feu ininflammable selon norme NF P92-507 : M1 et selon norme européenne EN
13501-1+A1 : Euroclasse B1 S1d0

Applications : isolation thermique de bâtiments à usage habitation ou recevant du public

Mise en œuvre par déversement insufflation ou injection

Nos contrôles portent sur :

- L'origine des produits : les produits d'origine font l'objet d'une FDES conforme au Programme INIES
de déclaration environnementale et sanitaire Date de création : 02-11-2020 Date de fin de validité :
01-11-2025.
- Granulométrie mesurée conformément à la norme EN 933-3: continue de 1-5 mm
- Masse volumique en vrac avant et après ensachage conformément à la norme EN 1097-3 : 16 g/l \pm 4%
- Pourcentage de particules concassées élastifiées 80%
- Équipement communs et étalonnage du volume des sacs plus ou moins 5% conformément à la norme EN 932-
5
- Étiquetage des sacs conforme à l'article R221-23 du code de l'environnement su 1^{er} Sept 2013.

Données environnementales : ECOGRAPHITE® : 85 % d'air + 14 % de carbone spécifique, structure
nid d'abeille, hydrophobe, Exempt de PENTANE, CFC, de HCFC et HFC, sels de Bore et autres gaz
d'expansion halogénés, biologiquement neutre , ne contiennent aucune substance appartenant à la liste
déclarée REACH. Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC,
2002/525/EC, 2000/95EC, 2002/95/EC, et suivantes, Energie grise, inférieure à 225 kWh/m³

Le traitement des produits pour leur production, ensachage, puis leur utilisation ne comporte aucun traitement
chimique ou adjonction de quelque ajout que ce soit.

Le produit est A+ et ne contient aucun gaz volatil ou semi Volatil

Conforme au Plan National Santé-Environnement PNSE 4 (2020-2024)

Nous soussigné Marine Rouillé Responsable qualité de la société EBPC (Ecographite SAS), atteste par la
présente que nos productions disposent d'un marquage CE conforme à la norme EN 13168 :2008 Annexe ZA, , et
ainsi répondent aux exigences des directives européennes ainsi que RE 2020 en France et SIA en Suisse
appliqués aux produits pour l'isolation thermique des bâtiments.

A Sophia Antipolis Ce 1^{er} juin 2024

Marine Rouillé

SAS EBPC ECOGRAPHITE-BIOPLASTIQUE
Verzur n°4 bis - 03140 Target

Tél. + 33 (0) 665 124 606

Siret : 849 290 622 00018 - APE 7219Z

R & D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email
ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Référence du document mars 24

DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR

FDS (Fiche de Sécurité) conforme au règlement CE n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 et transmise par SAS ECOGRAPHITE à l'acheteur conformément à l'article R.4411-73 du Code du travail ref juin 24	
Type de produit	Billes d'ECOGRAPHITE
Références produits	ECOGRAPHITE Granulométrie inf a 5 mm Masse volumique apparente en vrac 16-18 g/l.
N° de code de la FDS	ECO S du juin 24
Composition	Carbone spécifique et air
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4
Destination du Produit	Isolation Thermique de bâtiments à usage Habitation et ERP selon NF EN 13055-1 dans le respect des normes en vigueur
	Entraîneur d'air solide dans les mortiers et bétons selon Norme EN 206.1, avec des adjuvants normalisés, dans le respect des normes en vigueur
	Sur spécifications de Granulométrie du fabricant de produits d'Ameublement
	Sur spécifications de granulométrie de Métteur en scène, usage spectacles recevant du Public
Restrictions	Ne pas stocké ou utilisé pour des points susceptibles d'être exposés à plus de 90°C
Classification & Etiquetage	Contrôle conforme au règlement EU 305/2011 du 9 mars 2011 et EN 13163 : 2008 concernant les Matériaux d'isolation thermique des parois opaques définies par la RE 2020, ETIQUETAGE des sacs conforme à l'arrêté du 19 avril 2011 et à l'article R.4411-73 du Code du travail
Risques sur la santé	Inhalation, contact avec la peau, les yeux ou ingestion: inerte et sans danger. Toute immersion totale dans le produit (spectacles) doit faire l'objet de précautions particulières afin de ne pas encombrer les voies respiratoires)
Réaction au Feu	M1 difficilement inflammable, à moins de 350°C
Effets néfastes pour l'environnement	Le produit est non biodégradable mais sans dommage pour la flore et la faune il peut être recyclé à 100%
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4 pour 16 % et AIR
Numéro EINECS ou ELINCS	Le produit est un polymère selon la réglementation européenne; de ce fait il n'a pas à être enregistré dans l'inventaire EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
PROPRIETES PHYSIQUES	
Couleur	Noir anthracite
Odeur	Aucune
Solubilité de la préparation dans l'eau :	Non diluable
Hydrophobie de l'alvéole	Hydrophobe a pression atmosphérique
Etat physique :	Solide
Point éclair :	370°C
Solubilité	la partie carbone est insoluble dans les hydrocarbures aromatiques, les solvants halogénés et les cétones
Hydrosolubilité :	Soluble a plus de 200°C
Point de ramollissement :	85 à 100°C
Température d'auto inflammation :	450°C
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
Classification SIMDUT	La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.
INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
Potentiel de bio accumulation :	Pas de bio-accumulation dans le sol la flore et la faune
Résultats de l'évaluation PBT	M1 sans retardateur de flamme additionné, qui entrainerait une combustion lente et fortement toxique.
Autres informations	Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC, 2002/525/EC, 2000/95EC, 2002/95/EC, et suivantes.
CONSIDERATIONS RELATIVES A SON ELIMINATION	L'Ecographite est constitué à 90% d'air, il est recyclable à l'infini, facile à aspirer pour le reconditionné, en fin de vie il est compressé pour être de nouveaux expansé.
Législation locale : Pas classé comme déchet chimique.	
AUTRES INFORMATIONS	Structure interne alvéolaire nid d'abeille ; Pourcentage de vide entre billes : 17-20 % ; Pourcentage d'air dans les billes : ± 70 % Risque de corrosion : Nul ; Stockage illimité dans le temps, a l'abri des UV
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances actuel et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.	

R & D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Référence du document mars 24

DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR

R &D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Référence du document mars 24

DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR